



N U M E R O

3

L'ABLUTIEN



SEPTEMBRE 1990

POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

26 54 02 88

28, Rue Léon BOURGEOIS
51200 PIERRY

Le Mot du MAIRE



“ L'ABLUTIEN ” Numéro trois, dont la date de parution a été retardée en raison de la période des vacances, va vous permettre de découvrir de nouvelles rubriques, et notamment le budget de la commune. Ainsi, vous serez informés de l'emploi des impôts que vous versez.

Autres nouveautés : les principales délibérations prises par votre Conseil, puis vous vous reposerez des chiffres, pour “Avis de recherche” et bien d'autres articles, tel le Parler Champenois, etc...

Maintenant, parlons de quelques sujets de réflexion auxquels je porte le plus grand intérêt.

Vous avez remarqué, j'en suis sûr, que des efforts financiers et physiques ont permis d'embellir et d'assurer l'entretien des espaces verts et la propreté des voies publiques. Beaucoup d'entre vous sont sensibles à ces efforts, mais, afin que l'ensemble du village reste propre et donc accueillant, il est nécessaire que chacun d'entre nous soit vigilant et y réfléchisse.

Autre sujet de réflexion : la Sécurité. La délibération du 22 mars 1990 sera prochainement mise en application. Elle démontre la volonté du Conseil, d'assurer la Sécurité de tous, notamment celle des plus vulnérables : les enfants et les personnes âgées.

Si la période des vacances a contribué au retard de ce numéro, elle a également retardé le dossier des travaux de la Mairie. A ce jour, le Conseil a examiné les conclusions des deux appels d'offres et retenu les entreprises.

Le début des travaux...? Certainement, courant Octobre.

Autres travaux prévus : l'extension de la Station d'Épuration. Grâce à la volonté des élus, des Administrations et de l'industriel local, ce dossier ouvert en Octobre 1989, va bientôt aboutir à une solution satisfaisante pour tous.

Dernière information, avant de vous souhaiter un agréable automne: les résultats officiels du recensement sont connus.

Notre commune compte 204 âmes de plus, soit 1439.

Jackie BARROIS

BUDGET PRIMITIF 1990

Le vote du Budget Communal est un acte essentiel qui oriente, tout au moins en partie, l'action du Conseil Municipal et fixe le taux des taxes et donc le volume des impôts demandés aux contribuables.

Aussi, est-il nécessaire de rechercher un compromis entre le "souhaitable" et le "possible".

Sans ambiguïté, je pense que le budget 1990 est le reflet du compromis entre ces deux notions :

- Permettre de rendre le maximum de services avec une fiscalité raisonnable.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Denrées et Fournitures	150 800,00 F
<i>(dont combustibles 60 000, Fournitures scolaires : 33 000)</i>	
- Frais de personnel (Salaires et charges)	855 900,00 F
- Impôts et taxes	30 700,00 F
- Travaux et Services extérieurs	592 167,00 F
<i>(Entretien voirie 188.098, Ordures ménagères 157.600, Electricité 90 000)</i>	
- Participations et Contingents	334 297,00 F
<i>(Aide sociale 106 706, Incendie 20 995, C.E.S. etc. 171 708)</i>	
- Allocations et subventions	82 000,00 F
- Frais de gestion générale	276 500,00 F
- Frais financiers	426 043,00 F
<i>(Intérêts 421 043 (dont 120 373 pour le lotissement de la Foulerie)</i>	
- Prélèvement pour les dépenses d'investissement	359 205,00 F
	3 107 612,00 F

RECETTES :

- Produits de l'Exploitation	87 000,00 F
- Produits domaniaux	92 500,00 F
<i>(dont droits de chasse 55 000)</i>	
- Produits financiers	143 935,00 F
<i>(produits des eaux 141 000)</i>	
- Recouvrements et Subventions	128 281,00 F
<i>(Prime d'Agence de bassin 60 000)</i>	
- Dotations versées par l'Etat	931 636,00 F
- Impôts Indirects	25 000,00 F
- Contributions directes	1 699 260,00 F
dont :	
Taxe d'habitation	557.869
Taxe foncière sur les propriétés bâties	468.266
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	167. 520
Taxe professionnelle	351.327
	3 107 612,00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

- Honoraires traversée du Sourdon	12 060,00 F
- Remboursement d'emprunts (part Capital)	266 643,00 F
- Acquisition de matériel	132 330,00 F
- Travaux de bâtiments (dont Mairie 2006 900)	2 136 664,00 F
- Travaux voirie	250 000,00 F
- Travaux Parc du Sourdon	50 000,00 F
- Syndicat du Cubry	61 160,00 F
	2 908 857,00 F

RECETTES :

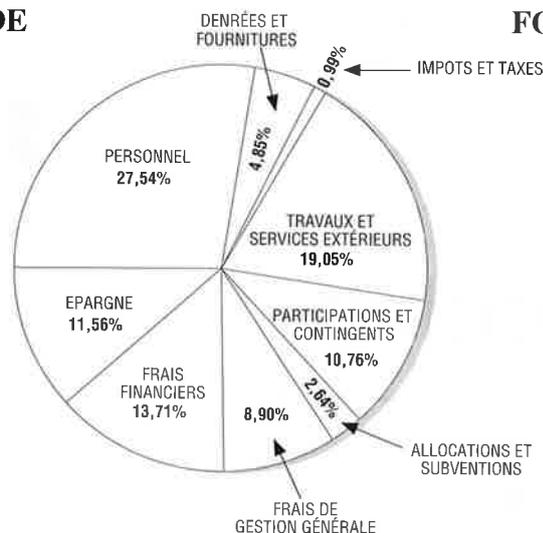
- Subventions d'équipement	400 047,00 F
- Don (Mme Bergeot)	32 530,00 F
- Prélèvement sur les recettes de fonctionnement	359 205,00 F
- Fonds de compensation T.V.A.	87 691,00 F
- Remboursement T.V.A. sur travaux "Lotissement LA FOULERIE"	97 234,00 F
- Produits des emprunts (Aménagement Mairie, Côte des Fournais)	1 911 750,00 F
- Remboursement Avance P & T (sur travaux Lotissement LA FOULERIE)	10 400,00 F
- Reprise "Tracteur"	10 000,00 F
	2 908 857,00 F

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

- Aménagement et extension Mairie	2 006 900,00 F
- Réfection classe école maternelle	129 764,00 F
- Honoraires travaux traversée du Sourdon	12 060,00 F
- Aménagement du Parc du Sourdon	65 000,00 F
- Portique touristique	2 965,00 F
- Matériel pour corps sapeurs-pompiers	5 834,00 F
- Plan de Sécurité - achat de matériel	50 000,00 F
- Matériel de bureau (machine à écrire)	8 531,00 F
- Réfection rue Ferrée et Côte des Fournais	250 000,00 F
- Achat tracteur	50 000,00 F

DEPENSES DE

FONCTIONNEMENT



INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux numéros de téléphone :

- Mairie		26 59 95 00
- Corps de Sapeur-Pompiers de Saint-Martin		
	M. NIVOIS	26 59 95 91
	M. GENIN	26 59 93 02
	M. NICLET	26 59 96 17
- Cabinet Médical		26 59 91 44
- Pharmacie		26 59 93 30
- Chirurgien Dentiste		26 59 93 11
- Infirmière	Mme GEOFFROY	26 59 91 31
	Remplaçante : Mme VINCENT	26 59 96 63
- Ecoles	Maternelle	26 59 91 91
	Rue Marcel Soyeux	26 59 92 00
	Place de l'Eglise	26 59 93 44
- Presbytère		26 59 92 66

- Bennes à Monstres : **27 Octobre - 1er Décembre**

- Vente de Matériel :

Par suite du renouvellement d'équipements de Bureau, la commune vend :

Photocopieur : 3000 francs

Machine à écrire : 600 francs

*Cette brochure a été conçue
et réalisée dans nos ateliers*



imprim'éclair

Une imprimerie à votre service...

6, rue Frédéric Plomb — 51200 EPERNAY

26 55 08 79

COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER :
147, Rue du Moutier
51200 Cramant
Tél. 26 57 97 47

SIÈGE SOCIAL :
3, Rue d'Enghien
B.P. 10

51200 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 26 59 95 88

Saint - Martin d'autrefois...

Article II

Le Cubry usurpateur du Sourdon

Sans suivre plus loin le Sourdon, au point de vue du pittoresque et du détail, que son enceinte de propriété particulière, je dirai qu'il passe pour se confondre, aux confins des territoires d'Ablois et de Vinay, avec le Cubry, cours d'eau qui n'en est pas un, qui est un non-sens : il y a plus même, c'est que le tout a, la plupart du temps, pour ne pas dire toujours, la dénomination de Cubry seul.

Je prouve l'erreur du Cubry, en tant que cours d'eau, et revendique une appellation juste au lieu d'une appellation erronée, qui figure d'ailleurs sur toutes les cartes géographiques de la Marne que j'ai pu voir. En ce temps où la topographie est devenue une étude si utile, surtout depuis que les cruels événements de 1870 en ont tant fait sentir le besoin pour l'armée, et démontré, hélas! que l'époque n'est plus où nous nous supposons toujours devant porter la guerre ailleurs, regardant avec notre force et notre prestige une invasion chez nous comme chose impossible, l'erreur que je signale demande d'autant mieux à être réparée ; c'est du moins l'humble opinion qu'on voudra bien m'accorder d'émettre.

Qu'est-ce donc que le Cubry ?

Le Sourdon, nous le connaissons. Il a une origine, une source dont il est la continuation naturelle, et cela jusqu'à la Marne, sans interruption, et on ne l'appelle pas *le Sourdon* uniquement, et au lieu de dire *rivière et vallée du Sourdon*, on dit *rivière et vallée du Cubry* ; on ne fait pas que le dire, on le lit dans divers ouvrages, sur divers documents, sur les cartes. N'importerait-il donc pas qu'au point de vue de la vérité géographique, cette erreur ne subsiste plus, qu'elle trouve en un mot sa rectification ?

Je serais cependant désolé, tout en m'appesantissant sur cette lacune, qu'on me croie de la pédanterie, à l'égard d'une dénomination qui ne peut être que routinière. Je crois, au contraire, qu'on me saura gré d'avoir cet amour de la vérité. Ne s'impose-t-elle pas, au reste d'elle-même ?

Maintenant a-t-il existé, à une époque à laquelle il serait très difficile de remonter, un cours d'eau là où il n'existe plus qu'un lit à sec, parce que la source aurait

tari, aurait disparu dans les entrailles de la terre, et, entre les noms : Sourdon et Cubry, avait-on adopté, d'une façon générale, celui de Cubry ? Rien, dans tous les cas, n'est venu, que je sache, éclaircir à ce sujet. En attendant, aucune supposition ne peut se jeter en travers d'une revendication quant aux faits présents et connus d'aujourd'hui.

L'erreur donc, puisque erreur il y a, est à coup sûr ancienne, et peut s'attribuer en première ligne, peut-être uniquement, à la tradition : on s'en est arrangé et on a vécu, je crois, tout bonnement avec elle. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre les habitants même de la contrée appeler le Cubry, la rivière qu'ils devraient appeler logiquement et seulement *le Sourdon*, tel que s'appelle et s'est toujours appelé, très probablement, son lieu d'origine, de naissance ; dire enfin vallée du Cubry, quand il ne peut s'agir en réalité que de la *vallée du Sourdon*. C'est de la sorte, sans doute, que les géographes ont dû mettre sur les cartes de la Marne:rivière du Cubry ; que différents documents et différents auteurs ont dû ne jamais parler que du Cubry.

Il y a un proverbe qui dit : nil novi sub sole. Il n'est rien de nouveau sous le soleil. C'est en vertu de cette maxime que j'ai songé à consulter divers ouvrages historiques et géographiques sur la Marne, qui puissent m'apprendre quelque chose à l'égard de ma controverse. Un seul a abondé dans mon sens, du moins en partie, puisqu'il ne fait qu'effleurer la lacune dont je parle et même un peu plus loin finit par dire « le Cubry », comme tout le monde.

Il est question de la *Statistique historique du département de la Marne*, par Adolphe Guérard, ouvrage publié par T. Martin, éditeur à Châlons-sur-Marne, en 1852 : « Le Sourdon, y est-il dit, improprement appelé *Cubry*, cours d'eau assez important qui sort d'un groupe de rochers de pierre meulière d'un effet très pittoresque, dans la forêt de Saint-Martin-d'Ablois. Sur le territoire de la même commune, se trouve un autre ruisseau ou plutôt un ravin portant le nom de Cubry. Ce ravin commence au lieu-dit le Gouffre-des-Meulières, où il n'existe aucune source, etc... »

Fermé
le VENDREDI

BAR - HOTEL - RESTAURANT

AUBERGE DU SOURDON

M. et Mme Bernard CAMUS

Plats préparés et Repas complets sur Commande. Spécialités de Terrines - Entrées
Poisson Frais (selon arrivage) - Viandes Garnies - Desserts Maison.

26 59 90 22

Saint-Martin d'Ablois

Indépendamment de ce témoignage, je pourrais en invoquer un autre plus récent, celui de M. Lefèvre, instituteur en retraite et garde-rivière du syndicat du Cubry (du Sourdon, devrait-il être dit), qui, lui-même, au moment où je me livrais à ce travail, a constaté sur place les faits avancés par moi. Il a étudié avec beaucoup de soin cette topographie et a bien voulu me faire part de ses observations qui, du reste, corroborent pleinement mon dire.

Le Cubry n'est donc qu'un lit à sec, un ravin à proprement parler, duquel je vais donner la topographie spéciale.

Le Cubry prend naissance à l'Étang de Noirefontaine, appartenant à M. le marquis de Talhouët-Roy, et d'une contenance d'environ neuf hectares. Il n'est autre qu'un ravin qui, à certains moments et à de certaines places, n'a qu'une eau de hasard. Dire même que le Cubry, tel qu'il est, a un lit, est exagéré, puisque ce terme ne s'emploie réellement que pour un cours d'eau, un ruisseau, une rivière, un fleuve, et que tout cours d'eau implique forcément une source. Ce ravin traverse les bois de Noirefontaine et de l'Épée, entre ensuite dans les terres par un endroit appelé *les Gouffres*, coupe le vallon situé entre le bourg d'Ablois et le hameau de Montbayen. Après deux mille mètres de longueur, il reçoit les filets d'eau de source à l'état presque imperceptible qui descendent de Montbayen ; mais comme il n'est pas étanche, ces eaux disparaissent dans les terres après trois ou quatre cents mètres de circulation à regret. Il reçoit encore d'autres eaux, si l'on veut, c'est quand on lâche l'étang de Noirefontaine, et même ce qui s'en échappe se trouve entièrement perdu par *les Gouffres*, au sortir du bois de l'Épée ; c'est l'hiver, au moment de la fonte des neiges. Enfin, le Cubry, le ravin du Cubry plutôt, passe au nord de la propriété Durantel, de la Cartonnerie, suit le chemin des Crayons, le traverse, longe le nord des Regains et aboutit au Sourdon, confins des territoires d'Ablois et de Vinay. Sa longueur totale est de trois kilomètres.

Comme aspect, il ne contribuerait pas à la beauté du site sur son parcours, n'étaient les quelques arbres et buissons, les prairies qui le bordent.

Telle est donc la définition stricte du Cubry, qui n'est ni source, ni ruisseau, ni rivière!

VUE DES MEULIÈRES ET DE MONTBAYEN

Je terminerai cette première partie, en donnant la description des admirables vues que permet le site varié de cette belle contrée, ainsi que celle du joli parc du château.

Je connais surtout deux très remarquables points de vue : celui dont on jouit du haut de la route des Meulières et qui fait l'admiration des visiteurs ; celui que l'on a des

hauteurs de Montbayen, à la lisière du bois, avant d'arriver au Chemin ferré.

Quand on prend, à droite de l'avenue du Château, la route conduisant à Port-à-Binson, et appelée vulgairement route des Meulières, du nom d'une ferme qui dépend de la *Terre d'Ablois*, on a, à gauche et à droite, un joli site montagneux ; en outre, à l'endroit où la route passe à travers deux grandes lignes de bois, il y a une belle avenue qui à elle seule vaut la promenade.

Mais, c'est en descendant cette colline, qu'est la surprise, qu'est l'enchantement, surtout si vous vous êtes fait une loi de ne pas vous retourner jusqu'à ce moment. Vous vous trouvez, en effet, en présence d'un paysage resplendissant ; il vous semble être au-dessus d'un entonnoir incommensurable, tant le point où vous vous trouvez est élevé.

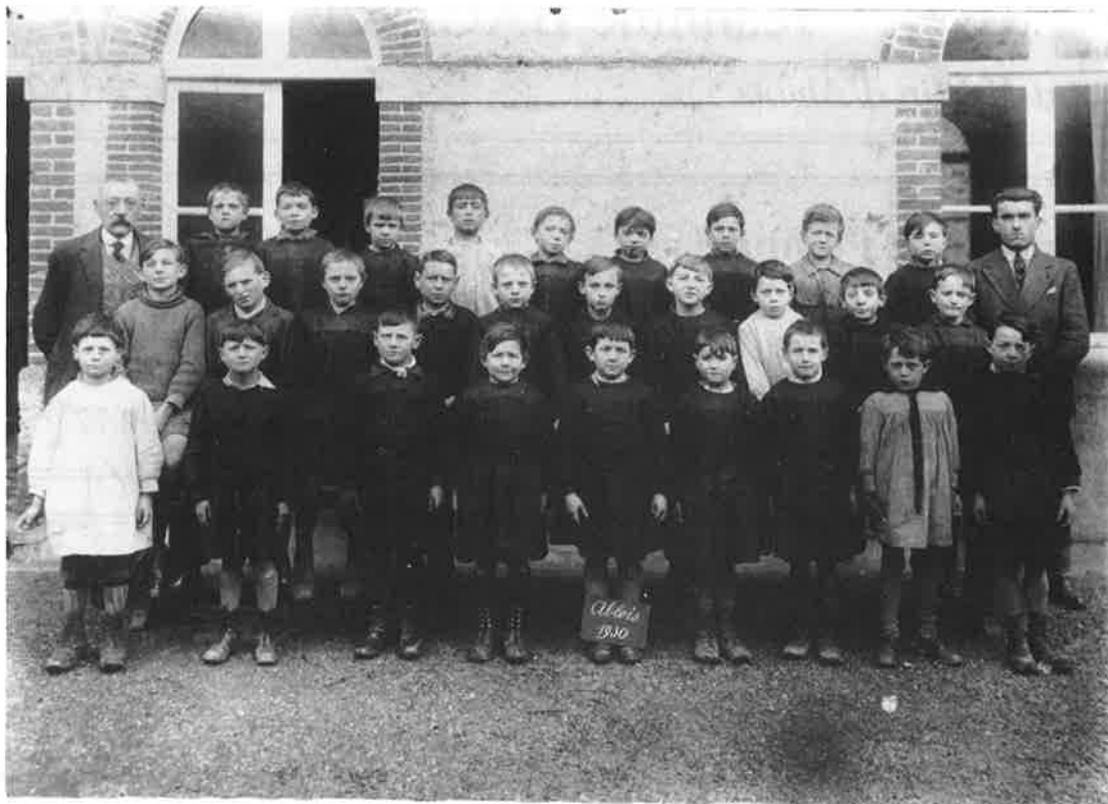
Saint-Martin-d'Ablois, que vous voyez à vos pieds, est très pittoresque ; sur sa gauche, avec ses lignes de maisons irrégulières et son clocher d'une remarquable altitude ; sur sa droite, avec le parc touffu du château, le château lui-même qui pointe d'entre les arbres, les hautes futaies du Sourdon, les garennes, promenade boisée délicieuse, et les forêts lointaines.

Et comme rebords d'entonnoir, quels riants aspects : c'est Montbayen, avec ses groupes d'habitations, ses bois, ses prés, ses vertes pentes ; c'est la forêt d'Ablois et les vastes coteaux de vigne qu'elle couronne ; c'est la forêt d'Epernay, déroulant ses lignes sinueuses comme un fleuve, au-dessus des vignobles de Vinay, Moussy, Pierry et Epernay ; c'est dans la direction de Châlons, cette ligne lumineuse qui fait deviner les grandes plaines ; c'est, en continuant de faire le tour, l'église de Chavot qui, dans tout ce site d'ensemble, paraît avoir la place d'honneur, avec sa butte, semblant à elle seule une montagne ; c'est dans le château de Brugny, cet exquis tableau féodal au fond des bois ; c'est le village de ce nom, agréablement situé sur un versant ; c'est Vinay qui, de même que Saint-Martin, apparaît au fond de l'entonnoir avec sa vieille église romane. Mais cette vue si belle par un ciel pur, un vif et gai soleil, est loin, selon moi, d'avoir l'attrait qu'elle cause, l'aspect poétique qu'elle déploie à l'approche du soir, quand naît le crépuscule : ils sont beaux, ils sont admirables, ces effets tout de lumière ici, tout d'ombre là ! cette teinte du soir qui s'allonge, rend volontiers rêveur et fait reporter sa pensée vers Dieu, à qui l'on doit ces manifestations de l'imposante nature.

La vue que l'on a de Montbayen, bien qu'elle présente des aspects un peu différents, offre à l'œil beaucoup des mêmes points que ceux indiqués précédemment. Sans en parler plus longuement, je dirai néanmoins qu'elle est bien remarquable aussi ; il ne lui manque, comparativement à celle des Meulières, que d'être pareillement magistrale.

à suivre...

Avis de recherche...



Le Conseil Municipal serait heureux de recevoir le 11 Novembre 1990, à l'heure du défilé, les personnes qui se reconnaissent sur cette photo de classe, prise en 1930, à l'école de Saint-Martin d'Ablois.

COMOD

M. et Mme HARDY

OUVERT LE DIMANCHE
de 9h. à 12h.

Livraisons Gratuites
à Domicile

Tél. 26 59 91 00

Laurence LOUETTE

Bimbeloterie

Cadeaux - Parfumerie

Coiffure Homme

☎ 26 59 97 51

rue Julien DUCOS
Saint-Martin d'Ablois

“ Le Petit Bar ”

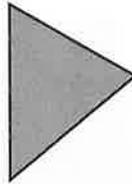
Jeannine BACART

51200 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 94 66

Entreprise de Peinture

Vitrierie
Papiers peints
Ravalements
Revêtements de sols et murs



Jean HEBERT

Rue du Moulin Bleu
51200 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 92 77

Ets DUCANCEL & HEBERT

Z.I.O. Reims

- ENGRAIS
- PRODUITS PHYTOSANITAIRES
- CONSEIL VITICOLE ET OENOLOGIQUE

Franck MAZY
Technico-commercial

Tél. : 26 51 70 58



Restauration de Véhicules Anciens

Specialiste
Traction et Cabriolet

c
o
n
f
i
s
e
r
i
e

Boulangerie - Pâtisserie

D. Rioblanc

15, Place Général de Gaulle
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 94 30

b
l
a
n
c
e
s



RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

Votre agent RENAULT

Garage H. SOUVERAIN

REPARATIONS ET VENTES MATÉRIELS AGRICOLE, VITICOLE
MOTOCULTURE STAUB ET HONDA
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 26 59 96 18

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Mickaël GYSSELS le 4 Janvier 1990 à Reims	: de Stéphane GYSSELS et de Nathalie BÔNE 7, rue des lambourgs
Diane AUGIER le 27 Février 1990 à Epernay	: de Sven AUGIER et de Maria, Olga CONDES-LOPEZ 29, rue des Rochettes
Tristan CARBON le 20 Avril 1990 à Reims	: de Nino CARBON et de Christine ASSAILLY 11, Avenue de Paris
Guillaume LEFEBVRE le 8 Juin 1990 à Reims	: de Christophe LEFEBVRE et de Laurence CEZ 3, Place du Général De Gaulle
Marie MONCLIN le 27 Juillet 1990 à Epernay	: de Alain MONCLIN et de Véronique NICOLAS 12, rue Marcel Soyeux

MARIAGES

Gaston, Arnault MOUSSÉ et Nathalie, Marie-Thérèse LUCCHINI, le 2 Mars 1990
 Olivier, Armand, Henri CEZ et Marie-France MAUCOURT, le 28 Avril 1990
 Thierry, Guy, Simon FOURNIER et Murielle BREUL, le 25 Août 1990
 Thierry, Gérard CAMUS et Patricia, Marie-Louise, Germaine PETITPRÊTRE, le 1er Septembre 1990.

DÉCÈS

Mme Henriette, Stéphanie MARCHAND veuve CABAT, le 6 Janvier (Transcription)
 Mme Paulette, Luciane BOUTILLIER, le 9 Janvier
 Mme Hélène, Juliette, Eudoxie GASTEBLED veuve LAMBINET , le 26 Janvier
 M. Louis, Joseph, Stanislas BENARD le 4 Février
 M. René, Jules JOBERT, le 20 Février
 M. Marcel, René FINK, le 11 Mars
 Mme Henriette MILLOT veuve VÉLY , le 12 Mars
 M. Gabriel, Charles ANDRÉ, le 16 Mars (Transcription)
 Mme Lucienne, Emilie DORGUEILLE veuve HUSSON, le 16 Mars (Transcription)
 Mme Georgette, Louise DOMINÉ veuve RÉMANDET, le 7 Avril
 M. Henri, Louis, Victor GODIN, le 27 Avril
 M. Louis, Clément BRET, le 28 Mai (Transcription)
 Mme Jeanne GILLES veuve RAPIN , le 12 Juin
 Mme Marie-Thérèse, Henriette BENARD épouse BILET, le 23 Juin (Transcription)
 Mme Andréa, Jeanne GUY veuve HASEL, le 14 Juillet
 M. Franjo PAJNIC, le 16 Juillet (Transcription)
 M. Pierre JOBERT, le 19 Juillet (Transcription)
 Mme Simone, Anne-Marie CHAPPUIS veuve DURANTELE, le 24 Juillet (Transcription)
 Mme Thérèse GUILLEMAIN veuve FRANQUET, le 1er Août
 Mme Anna SKENDERIDES veuve CALFOPOULOS, le 15 Août (Transcription)
 M. Georges, André LAHERTE, LE 16 Août

Vente - Achats - Réparation

GARAGE

CARROSSERIE

Jacques FOUJU

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 93 41
26 59 94 13

Guy

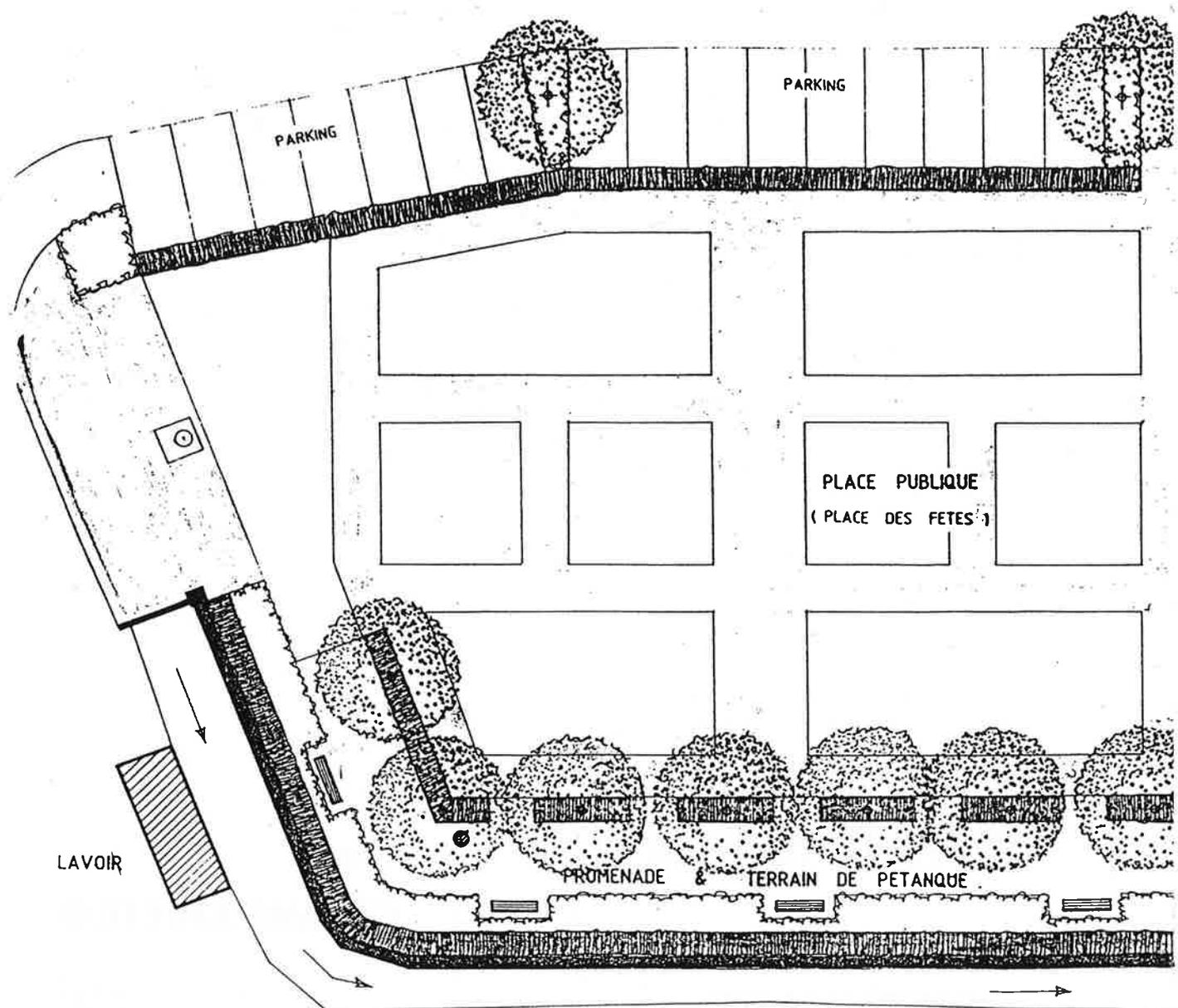
CHARPENTIER

**CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE**

26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS

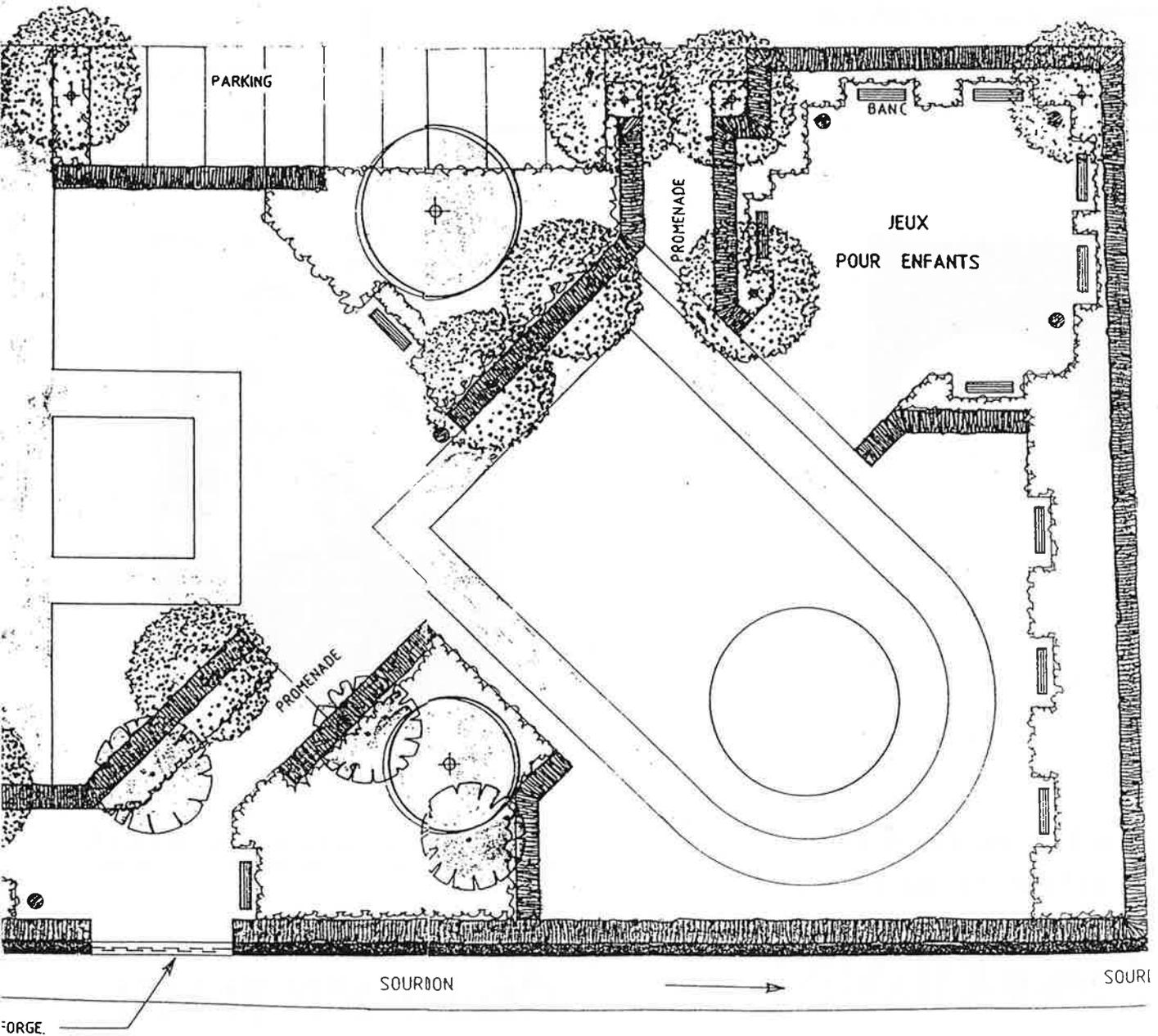
LA PLACE DE



Superficie : 3500 m²

LA FOULERIE

VERS FUTUR LOTISSEMENT →



Une R5 GTL ou une 205 GL
parcourant jusqu'à 9000 Km par an
si vous avez 50% de bonus
ne coûte que :

1373 F. TTC PAR AN

EN TOUS RISQUES Y COMPRIS BRIS DE GLACE
FRANCHISE 700 F. ZONE C

MUTUELLES DU MANS



Pierre EPINEUSE
AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES

14, rue Saint-Rémy
51200 EPERNAY
Tél. : 26 55 31 05

TOUTES VOS BOISSONS

CAVE AUTO EXPRESS
27, Rue de l'Hôpital
(Parking dans la Cour)

VIN BAG IN BOX
15 L. - 10 L. - 5 L.
LOCATION TONNEAUX BOIS
VIN EN VRAC

OUVERT A TOUS

— Entrée libre —

- Particuliers
- Professionnels
- Associations

Du Mardi au Samedi
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Ouvert le Samedi après-midi
de 14 h à 18 h

**A
EPERNAY**

26 54 28 00



2, avenue du Vercors
Tél. 26 55 23 46

GESTION

des services d'eau potable
des services d'assainissement

Quand le dialogue...



**PRODUITS PÉTROLIERS
COMBUSTIBLES**

Ets Lucien BAGNOST

53, rue du Général DE GAULLE

B.P. 6 - 51200 PIERRY

Tél. 26 54 08 44

TRAVAUX AGRICOLES ET VITICOLES

Claude MICHAUT

26, rue Julien DUCOS
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 93 46

LES EVENEMENTS



← EXERCICE D'INCENDIE
avec les classes de CM1 et CM2
et l'Adjudant NIVOIS et ses hommes.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI →



← PROFESSION DE FOI
L'Abbé RAVAUX et les communiantes

COMMUNION PRIVÉE →



INAUGURATION DE LA ROUTE TOURISTIQUE DU CHAMPAGNE



← Les Officiels
et les Membres du Jury

Camille se fait conduire →



← Participation nombreuse
sous l'œil attentif de notre Député
et de notre Maire



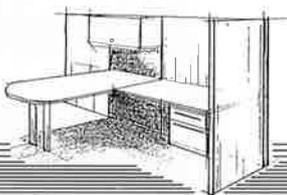
Le Char du Champagne

DERNIÈRE MINUTE...

Lors de la remise des Trophées,
Saint-Martin d'Ablis a obtenu
le 1er Prix de la participation.



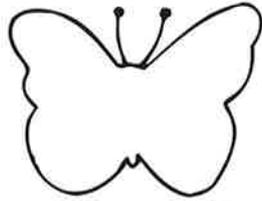
ESPACE BUREAU SYSTEMS



HERMAN MILLER • OBBO • DRABERT • VITRA

74, boulevard Lundy - 51100 REIMS - Tél. 26 88 44 51
56, avenue Foch - 51200 EPERNAY - Tél. 26 54 11 74

l'espace bureautique



SOFIMAT

LE BONHEUR DU BRICOLEUR

57, Rue Edouard Vaillant - 51200 EPERNAY - Tél. 26 55 33 11

LES SERVICES :

- Découpe Bois et Vitres
- Livraisons
- S.A.V. assuré
- Possibilité de Crédit
- Règlement par CB

RAYON ELECTRO-MÉNAGER TÉLÉ - HI FI - VIDEO

VEDETTE-THERMOR-ARTHUR MARTIN
BOSCH-MIELE-NEFF

MITSUBISHI-SONY
BLAUPUNKT-ITT-PHILIPS
RADIOLA-SCHNEIDER-SABA-TELEFUNKEN

Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
du LUNDI au SAMEDI



- BOIS
- OUTILLAGE
- QUINCAILLERIE
- ELECTRICITÉ
- PLOMBERIE
- SANITAIRE
- LUSTRERIE
- CARRELAGE
- CHAUFFAGE
- PEINTURE
- DROGUERIE
- PAPIER PEINT
- TEXTILES
- ISOLATION
- AMEUBLEMENT
- REVETEMENT DE SOL
- MAÇONNERIE
- JARDINAGE
- MENUISERIES
- FERMETURES
- CUISINES

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MARS 1990

PLAN DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Afin d'améliorer la circulation dans le village, rendue dangereuse, notamment par la densité du trafic et par la vitesse excessive de nombreux conducteurs, les membres du Conseil Municipal adoptent les mesures suivantes :

- Limitation à 45 kms/heure, sur la partie comprise, depuis l'intersection rue Julien Ducos - rue du Tour Nicole jusqu'à l'intersection rue Julien Ducos - rue des Lambourgs.

Pour rendre cette mesure plus efficace, les panneaux seront dotés de feux clignotants.

- Projet de tracé d'une ligne blanche continue à l'entrée de la Commune, sens Epernay-Montmirail, car le panneau " Défense de dépasser" ne semble pas suffire.

- Pose de panneaux "Interdiction de s'arrêter" au virage dit "du PMU".

- Limitation à 45 Kms/heure au lotissement du Sourdon et rue du Potager.

- Pose d'une balise aux lotissements des Meulières et du Bois de l'Epée sur les voies débouchant route de Montbayen.

Par ailleurs, il est décidé, que la rue du Pont de la Brèche, "transformée en voie privée" depuis plusieurs années va être rendue à la circulation dans le sens rue des Juifs - rue Julien Ducos.

Toutes ces mesures seront applicables dès la pose des panneaux et la publication des arrêtés.

AMÉNAGEMENT DU PARC DU SOURDON

Travaux prévus :

- Construction de sanitaires
- Installation de bancs et de tables
- Remplacement du portail et des portes latérales

PARTICIPATION A LA ROUTE DU CHAMPAGNE EN FÊTE

Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à l'invitation du Comité Départemental de Tourisme de la Marne, d'organiser une animation dans la Commune et demande au Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien de participer à l'organisation de cette Fête.

SÉANCE DU 29 MARS 1990

VOTE DES IMPOTS LOCAUX

Suite à la séance du Conseil Municipal du 22 Mars 1990, relative, notamment à la préparation du budget primitif 1990, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il entend poursuivre l'effort d'investissement, notamment en matériel, déjà entrepris en 1989, et pour ce faire, il serait nécessaire que le produit attendu des contributions directes pour 1990 soit de 1. 544. 982 Frs, afin de permettre l'établissement du budget primitif 1990

soit un produit supérieur de 74.536 francs à celui qui serait obtenu en maintenant le taux des taxes votées en 1989.

Il conviendrait donc d'appliquer un coefficient de majoration de 1,0507 uniformément à l'ensemble des quatre taxes, soit une augmentation du taux communal de 5,07%.

En conséquence, Monsieur le Maire propose d'adopter les taux suivants :

TAXE D'HABITATION : 12,18 (11,59 en 1989)

Produit attendu : 557.869 francs

FONCIER BATI : 20,56 (19,57 en 1989)

Produit attendu : 468.266 francs

FONCIER NON BATI : 20,56 (19,57 en 1989)

Produit attendu : 167.520 francs

TAXE PROFESSIONNELLE : 7,90 (7,52 en 1989)

Produit attendu : 351.327 francs

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces propositions.

BUDGET PRIMITIF 1990

Après avoir donné toutes les explications nécessaires relatives à chaque article, le budget primitif est ainsi arrêté :

Section de Fonctionnement équilibrée à 3.107.612 francs dont 359.205 francs de prélèvement pour la section d'investissement.

Section d'investissement équilibrée à 2.908.857 francs

SÉANCE DU 27 AVRIL 1990

CRÉATION DE LA PLACE PUBLIQUE AU REFUGE DES CHEMINOTS

Suite à la réunion de la Commission d'appel d'offres du 11 Avril 1990, le Conseil Municipal retient l'offre et approuve le marché des entreprises suivantes :

VRD TERRASSEMENT :

Entreprise SCREG Est 650.401,21 francs T.T.C.

ECLAIRAGE PUBLIQUE-

BRANCHEMENT ELECTRIQUE :

Entreprise SANTERNE 82.349,91 francs T.T.C.

METALLERIE :

Entreprise Michel SAURON 18.145,80 francs T.T.C.

750.896,92 francs T.T.C.

REPLACEMENT DE LA MOTO POMPE DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

La moto pompe étant irréparable, et le Conseil Municipal étant très attaché à la présence d'un Corps de Sapeurs Pompiers efficace, il est décidé d'effectuer l'achat d'une moto pompe remorqueable dont le coût s'élève à 80.648 francs T.T.C.

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITÉ

Dans le cadre des CES, Monsieur André BAUJET est recruté en qualité d'employé à la voirie, à raison de 20 heures par semaine du 1er Juin 1990 au 31 Mai 1991.

Ce recrutement permettra de disposer tout de suite d'un effectif de quatre employés à la voirie, en cas de départ sous les drapeaux de Monsieur Franck LANGLOIS.

Il faut noter que l'Etat prend en charge 85% de la rémunération.

LOCATION D'UN LOCAL DESTINÉ AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE DURANT LES TRAVAUX PRÉVUS A LA MAIRIE

Signature d'un contrat de sous-location, du 1er Mai 1990 au 31 Mars 1991, des locaux occupés précédemment par Monsieur Patrick FORTIER, pour l'exploitation de sa Pharmacie.

Au delà du 31 Mars 1991, et si nécessaire un bail pourra être signé avec Madame ANDRÉ, propriétaire des locaux.

SÉANCE DU 21 JUIN 1990

PLACE PUBLIQUE AU REFUGE DES CHEMINOTS

Dénomination :

La place sera dénommée "Place de la Foulerie" et la voie du lotissement débouchant avenue Michel DESTREZ "Allée Georges ROSSET", en souvenir du Président Fondateur du Refuge des Cheminots.

Travaux supplémentaires :

Entreprise SCREG Est:
Plus value sur mobilier et
démolition partielle du mur : 17. 015,54 francs T.T.C.

Entreprise SAURON :
Garde corps sur muret du petit pont: 6. 463,70 francs T.T.C.

Financement :

Coût total envisagé, hormis les plantations 870. 000 francs T.T.C.

Subvention : 205.950 francs et autofinancement de 254.050 francs.

Emprunts : Prêt TVA soit 160. 000 francs en 3 ans, avec différé de 33 mois à 9,75%.

Prêt de 250. 000 francs en 10 ans, à 9,75%.

Il faut noter qu'au 28 Août 1990, plus de 700. 000 francs ont déjà été réglés et ceci, sans avoir recours à l'emprunt qui sera néanmoins sans doute souscrit d'ici la fin de l'année.

RÉFECTION D'UNE SALLE DE CLASSE "ECOLE MATERNELLE"

Sont retenues les entreprises suivantes :

Menuiserie : Entreprise JANIN 55.165,41 francs T.T.C.
Peinture : Entreprise PALETTE 55.870,14 francs T.T.C.
Electricité : Entreprise CHARPENTIER 23.221,88 francs T.T.C.

PARC DU SOURDON

Mobilier :

Suite à l'attribution par le Conseil Général d'une subvention de 20.314,25 francs, il est décidé d'accepter le devis présenté par "Espace ligne", soit :

10 tables pique-nique, 13 bancs et 10 corbeilles pour un montant de 58.352 francs T.T.C.

Portail et Portes latérales :

Le montant de ces travaux confié après consultation de plusieurs entreprises, à Monsieur Michel CLOSQUINET, s'élève à 29.599,69 francs T.T.C.

AMÉNAGEMENT ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Après avoir pris connaissance des 36 entreprises qui ont répondu favorablement à l'appel de candidatures, il est décidé de lancer un appel d'offres restreint, opération confiée au réalisateur du projet, Monsieur Daniel PHILIZOT.

En préambule à cette réunion, M. le Maire a adressé ses félicitations à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête, et notamment au Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien, aux Vignerons et Habitants qui ont décoré, à M. FORTIER qui a confectionné l'Arboretum et aux employés municipaux et au Conseil Municipal qui ont redonné l'envie de se promener au Parc du Sourdon.

Sa Spécialité ...

La Qualité ...

*Tous les abats
de choix*

BOUCHERIE

M. BEAUCHARD

Saint-Martin d'Ablais

Tél. 26 59 91 92

L'Association A.D.M.R. de la Vallée du Cubry

Historique...

Le 28 Octobre 1975, l'Association de Damery met à notre disposition une aide-ménagère pour venir en aide à une personne de Saint-Martin d'Ablois sortant de l'Hôpital.

Le 1er Janvier 1976, création de l'Association A.D.M.R. de Saint-Martin d'Ablois.

Son but : répondre aux besoins des personnes âgées.

L'Association engage alors quatre aides pour intervenir chez cinq personnes.

Le bureau était constitué de neuf personnes toutes bénévoles.

Président :	Monsieur Louis DREYFUS
Vice-Présidente :	Madame Simone JAMART
Responsable de l'ensemble de l'Association :	Madame Bernadette CHOPPIN
Trésorière :	Madame Francine CEZ
Secrétaire :	Madame BARBIER-MOMY (pendant 2 ans)
	puis Madame Colette BARBIER

L'action de l'Association s'étend déjà aussi sur les villages de BRUGNY-VAUDANCOURT, VINAY et MONTHELON.

En 1977, le nombre d'aides ménagères passe à huit..

En 1982, après le décès accidentel de Madame CHOPPIN, l'Association est réorganisée comme suit :

Président :	Monsieur Louis DREYFUS
Vice-Présidente :	Madame Simone JAMART
Secrétaire :	Madame Colette BARBIER
Trésorière :	Madame DUVIVIER aidée de Madame Francine CEZ
Responsable du placement des aides-ménagères chez les personnes âgées et de l'établissement des dossiers :	Madame CHAPPUT

En 1986, Monsieur DREYFUS démissionnaire est remplacé par Madame DUVIVIER.

Les huit aides-ménagères interviennent alors chez vingt-cinq personnes âgées.

En Octobre 1988, Madame DUVIVIER démissionnaire pour raisons de santé laisse la présidence à Madame Francine RENAUD, et en 1989, le bureau, en exercice actuellement est mis en place.

Onze aides-ménagères étendent aujourd'hui le service de l'Association de la Vallée du Cubry dans sept villages auprès de plus de personnes âgées.

Le Conseil d'Administration, suite à l'Assemblée Générale du 14 Avril 1990

Président d'honneur :	Monsieur Louis DREYFUS
Présidente :	Madame Francine RENAUD
Vice-Présidente :	Madame Simone JAMART
Secrétaire :	Madame Colette BARBIER
Trésorière :	Madame Monique GENIN
Trésorière Adjointe :	Madame Francine CEZ
Responsables Travail :	Madame Monique THIEBAULT
	Madame Irène CHAPPUT
Déléguée des Aides-Ménagères :	Madame Liliane GEY
Collecteurs Factures :	Madame Muguette LABE
	Madame Marie-Jeanne LELEU
Membre aide-ponctuelle :	Madame Jocelyne HENRION
Déléguée de Secteur :	Monsieur Serge GAGNOUX



**TOUTES ASSURANCES : Vie, Retraite, Gestion de patrimoine,
Voiture, Multirisque habitation ...**

6, Avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY

Le Parler Champenois

Bouleau : *N.M.* pour en boule. Replié en bouleau.

Bourbillant : bourbillier. Grouillant d'insectes, de poissons.

Bourdellois : *N.M.* Cépage blanc, de table, tardif, cultivé en treilles, souvent sur les murs dans les rues. *Syn.* Bourdelas, Bourdalès.

Bourlandée : *N.F.* Plat abondant et grossier.

Bourrer : *v.* Donner du tirage à la faux ou à la faucheuse.

Boussée : *N.F.* Averse de pluie ou de grêle.

Bouvreu : *N.M.* Raisin sorti tardivement et encore vert à la vendange. On dit aussi «conscrit».

Bouzeu : *N.M.* Sombre; qui parle en retenant

Bovaille : *adj.* Mal rangé.

Boveler : *v.* Enfouir dans le sol. Inhumer (Verzenay).

Braire : *V.* Pleurer

Brasse-corps (à). A bras le corps.

Breller : *V.* Maintenir le chargement d'une voiture au moyen d'une corde.

Brelloir : *N.M.* Barre de fer servant à brellier.

Briquot : *N.M.* Morceau de brique.

Broche : *N.F.* Synonyme de Brelloir. Courson à fruit dans la vigne française. Les pinots se taillaient souvent à deux broches et le Chardonnay toujours à une seule.

Brode (ça) : Se dit quand la terre tient au taillant de l'outil.

Brognotte : *N.M.* Fruit d'une grosseur au-dessus de la normale.

Brognotte (ça) : Expression employée au débourrement quand les bourgeons commencent à verdire.

Broquelet : *N.M.* Bondon. Faire sauter le broquelet : dégorger une bouteille à la cave et la boire sur place.

Broques : *N.F.* Dents.

Broquigner : *V.* Grignotter.

Broquille : *N.F.* Casse-croûte, repas léger.

Brou : *N.M.* Pousse verte de la vigne. La partie de cette pousse qu'on rogne. Les repousses après rognage.

Brouain : *N.M.* Crécelle qu'on utilisait pendant la Semaine Sainte pour annoncer les offices.

Brouainer : *V.* Bourdonner dans les oreilles.

Brouillé avec le directeur de la monnaie: Etre gêné financièrement.

Brouillard de Bisseuil : Pluie à verse.

Broussée : *N.F.* Averse abondante mais de courte durée.

Brouzé : *N.M.* Personne malpropre.

Brouzer : *V.* Salir.

Brouzon : *N.M.* Tâche malpropre à la figure.

Brulot : *N.M.* Eau-de-vie sucrée qu'on fait brûler.

Buat, Buot, Biot, Biliot, Burot : *N.M.* Petit réservoir en zinc ou cuivre contenant de l'eau et la pierre à aiguiser la faux et qui s'accrochait à la ceinture du faucheur.

Bucher, Buquer : *V.* Butter, faire un faux pas. Trébucher.

Buchotte : *N.F.* Echelas raccourci par l'usage. On dit d'une personne trop polie : elle saluerait une buchotte.

Buser : *V.* Tourner, bricoler.

Buzon : *N.M.* Personne peu intelligente. Echelon d'une échelle. On dit aussi : bouzon.

Cabirote: A califourchon. Porter un enfant à cabirote.

Cabocharde : *N.M.* Entêté.

Cadet : *N.M.* Mon cadet, petit mot d'amitié à un garçon.

Cafouin : *N.M.* Fouinard, malin.

Cafut : *N.M.* Vieux, usé, hors d'usage.

Cafuter : *V.* Faire le vieux.

Cage (de pressoir) : *N.F.* Claie qui retient les raisins sur la maie.

Caget, Cageot : *N.M.* Corbeille en osier ou en bois pour fruits et légumes.

Cagner : *V.* Boiter.

Cagneux : *N.M.* Boiteux.

Cahour : *adj.* Entêté, têtue.

Cahourder : *V.* Tenir tête.

Caillot : *N.M.* Noix.

Cailloté : *Adj.* Poule caillottée : au plumage mélangé de noir et de blanc.

Caillotter : *V.* Papillotter. Les yeux caillotent après avoir bu.

Caillotier : *N.M.* Noyer (qui produit les caillots).

Calendeau : *N.M.* Vieux cheval.

Calendre : *N.F.* Grande roue à chevilles d'un pressoir.

Caliberta : *N.F.* Confiture de famille, avec peu de sucre, faite avec des bijoux ou damas violets. (Région de Cramant).

Calorgne : *N.M.* Qui louche.

Cambre : *N.M.* Partie bombée d'un objet cintré. Le cambre d'un échelas.

Camoisi: *adj.* Moisi avec développement de moisissure.

Camousser (se) : *V.* Moisir.

Canada : *N.F.* Pomme de terre.

Cance (faire) : *loc.* Faire semblant.

Cancio : *adj.* Tête.

Candier : *N.M.* Individu sur lequel on ne peut compter.

Canfouine : *N.F.* Maison mal tenue.

Canle : *N.F.* Mauvais payeur.

Capiou : *N.M.* Chapeau.

Capote : *N.F.* Coiffure de vigneronnes dans les vignes ; Bagnolet ou Bavolet.

Capotière : *N.F.* Modiste qui fabrique les capotes.

Capout : *adj.* Mort, tué. (Vient de l'occupation allemande en 1870).

Caque : *N.F.* Unité de poids pour les raisins soit 60 kilos. Fût de 100 litres.

Carapie : *N.F.* Méchante femme.

Carbonade : *N.F.* Carbonate de soude.

Carcanerie : *N.F.* Etablissement de carcanier.

Carcanier : *N.M.* Acheteur de vieux chevaux. Equarisseur.

Carnabot : *N.M.* Toupie qu'on actionne au moyen d'un fouet. Synonyme de minglet. Se dit aussi d'un nez de taille.

Carnaquette : *N.F.* Mauvaise viande.

Carreaux : *N.M.* Moellons de terre desséchée utilisées dans la construction champenoise.

à suivre...

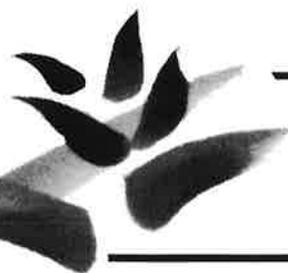
BOUCHONS à CHAMPAGNE



Route de Damery - CUMIÈRES
B.P.61 51201 Epernay Cedex

Tel 26.55.22.16 Telex 840255 Telecopie 26.55.60.08

S.A. *Pain Jesson*



Laiterie SAINT-MARTIN-D'ABLOIS
51200 Epernay
Tél. 26.59.92.99
Télex : 830 562

CREME FRAICHE
FROMAGE BLANC BATTU
FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE
BRIE DE MEAUX
COULOMMIERS